

# Compte-rendu du CA, 23 janvier 2014,

## Fondation Mayer

Présents : Marlène Belly, Jean-Baptiste Duez, Sophie Accolas, Françoise Lafaye, Monique Selim, Valérie Boidron, Sophie Houdart, Vanessa Manceron

Excusés : Christian Coiffier, Alexandre Soucaille, Fabienne Martin, Gilles Raveneau, Laurent-Sébastien Fournier, Jonathan Benabou, Claire Beaudevin, Ashley Ouvrier

### **Point sur l'organisation de l'AG, 22 mars**

Marlène est en contact avec Suzanne Fürniss pour l'organisation de l'événement. Il s'agit de laisser se présenter les sociétés savantes, SFE, CIRIEF (musiques du domaine francophone) en ethnomusicologie. Il est rappelé qu'il y avait une actualité et donc l'idée était de diffuser ce qui était fait dans ces associations.

Est discutée l'éventualité de rattacher à la manifestation d'autres sociétés savantes, davantage sur la recherche acoustique que sur l'ethnomusicologie, comme l'IRCAM, et l'organisation liée à l'OMF. Mais il est conclu que le propos est un peu différent et que le lien à l'anthropologie reste la base.

Marlène propose d'associer ETHNOMUSIKA, une association montée par des étudiants, tournée davantage sur la mise en place de spectacles.

Une discussion s'engage sur la nature de ce qui sera présenté lors de cette manifestation, présentation formelle, performances musicales... Sophie Accolas propose de joindre aux présentations, si les ethnomusicologues en sont d'accord, des films par exemple.

### Point sur les lieux.

Le lieu *Main d'œuvre* serait disponible pour 250HT, ouvert de 11h à 20h. Reste un doute sur l'occupation de la salle de restaurant. *Les Voûtes*, lieu sous la rue de Tolbiac qui avait aussi été retenu comme une possibilité, annoncent un tarif de 1000 euros...

Monique suggère la maison Suger, c'est gratuit. Sophie Accolas se renseignera pour la disponibilité. Monique suggère également les salles de l'Harmattan au Lucernaire, et rue des Écoles. C'est Marlène qui se renseignera auprès de l'Harmattan.

Concernant le programme de la journée. Marlène propose de tout enchaîner sans faire de pause déjeuner, l'AG à partir de 13h, puis on enchaîne avec la manifestation jusque vers 19h. Cela ferait

débuter la manifestation proprement dite autour de 16h. Suivant le format retenu par les associations invitées, on peut compter une demi-heure par association, discussion... Il serait intéressant de tirer le propos vers le général, d'évoquer le problème de la publication et de l'édition, ainsi que la question des postes en université, des statuts.

Est suggérée la possibilité de demander à une personne extérieure au champ de l'ethnomusicologie d'intervenir comme modérateur des discussions. Françoise et Monique pensent à Marc-Eric Gruénais, qui correspondrait bien au profil et est susceptible d'être intéressé. Françoise se charge de lui en parler.

Suivant les délais officiels, il faudrait envoyer la convocation demain. Nous convenons d'envoyer une annonce (sans le nom de la salle) puis la convocation officielle avec les détails plus tard. Plusieurs choses sont à rappeler ou mentionner lors de cette convocation :

- Rappeler que pour voter, il faut être à jour de ses cotisations.
- Faire un appel à candidature. Susciter dans nos réseaux des candidatures. Deux postes vacants pour le collège A (individuels renouvellement tous les 3 ans), et 10 postes du collège B (représentants d'association), renouvellement tous les ans exceptés les membres du bureau.

Sophie H. sort du bureau.

Vanessa voudrait partir, mais à la Société d'Ethno personne ne veut s'investir, Vanessa essaye de trouver quelqu'un, elle se retire du CA.

Manquent des représentants d'association. Il faudrait solliciter à nouveau les associations pour élire des représentants au CA.

Prévoir modification des statuts pour garder 24 membres maximum au CA, tout en rendant les catégories perméables (collèges A et B) pour ouvrir la possibilité que des individus puissent se présenter si le nombre de représentants d'associations n'est pas atteint. Cet amendement aux statuts sera voté au moment de l'AG, et s'il est adopté l'élection du nouveau CA en tiendra compte. Il faut rédiger l'article qui permette cette opération en précisant que les associations seront toujours privilégiées. Françoise se charge de la rédaction.

Puis informer la préfecture de l'amendement.

Vanessa suggère de solliciter des gens de Toulouse, en vue de la préparation du congrès. Faire passer le message auprès de Fabienne.

Pour tenir la motivation des gens, Vanessa suggère d'avoir des congrès peut-être moins ambitieux mais plus régulier, moins espacé.

Pendant l'AG, il faudra voter aussi la prolongation du bureau de trois mois jusqu'au congrès.

### **Point sur le Congrès 2015**

Le texte de l'appel à communication n'est pas encore prêt, Alex et Fabienne y travaillent et le texte devrait être prêt pour être présenté en AG. On peut mettre au programme de l'AG de proposer des idées pour les séances plénières.

### **Point sur les Editos**

Se pose la question des thèmes, Jean-Baptiste évoque la controverse de Dieudonné, faut-il prendre position là dessus? Monique est d'accord. Ou sur l'avortement... Une discussion très animée s'engage pour savoir si l'association et les Editos sont le lieu d'intervenir sur des questions d'actualité. Jean-Baptiste propose de faire un texte à partir des Roms et de le soumettre au CA.

### **Retour sur le refus du stage AFA**

Monique est en colère. L'AFA est partie prenante de l'AFEA depuis ses débuts. Elle regrette le ton des échanges qui ont eu lieu à ce propos et déplore qu'on ne puisse rien faire ensemble. Françoise pense plutôt que des arguments ont été échangés avec des prises de position claires. Sophie A. a trouvé qu'il y avait eu de la mauvaise foi sur le financement d'un stagiaire parce que d'autres stagiaires ont été financés par l'AFEA. Valérie dit que sur le fond, le répertoire des formations en anthropologie existe déjà (notamment sur le site de l'AFEA) mais l'information n'est pas très visible. Monique évoque le numéro de l'AFA sur les formations. Postérieurement, la loi Fioraso est intervenue qui a changé la donne. La question de l'insertion de l'anthropologie dans le paysage est reposée. Le stage aurait eu pour fonction de connaître notre état des forces, surtout pour les étudiants. Cet état, dans le nouveau paysage de la réforme, n'est pas fait. Il faut connaître ce que deviennent les étudiants sur dix ans. Toutes les associations d'anthropologie étaient concernées. Monique pense qu'une telle décision est suicidaire. On ne pourra pas être maintenu par le ministère si on n'a pas les données.

Vanessa pose la question de l'efficacité d'un tel stage, et la possibilité d'obtenir une image pertinente sur un mois de travail, réalisé par un étudiant.

Le bureau a voté et a pris la décision de ne pas accepter lors de la dernière réunion, le lundi 6 janvier.

Sophie A. et Monique voudraient que les compte-rendus du bureau soient rendus publics. Dans ce cas précis, après une invitation auprès des membres du CA à s'exprimer sur le sujet via les courriels, la décision a dû être prise pour répondre au délai fixé par l'AFA.

On s'accorde au moins sur le fait qu'en cas de décision importante le bureau communique et organise un vote électronique après expression d'opinions contradictoires. Les annonces de réunion de bureau seront mises dorénavant dans la dropbox CA.

*Françoise rappelle à ceux qui ne se sont pas manifestés qu'elle a envoyé une invitation aux membres du CA pour une boîte dropbox "CA AFEA". Françoise renverra un message au CA pour relancer l'invitation.*

Le CA examine la proposition d'Anne-Sophie Sayeux de mettre l'association sur les réseaux Academia et LinkedIn. Le CA se prononce favorablement.

*Le prochain bureau aura lieu le 24 février. Les membres du CA peuvent se manifester s'ils ont des éléments à faire remonter ou des questions.*

*La prochaine date de CA est fixée au 15 mai.*